

Assemblée générale du vendredi 5 septembre 2014.

1. Vérification des pouvoirs.

Clubs présents : 68
Voix administratives : 181

Représentés : 12
Voix sportives : 557

Absents : 0

2. Allocution du Président.

Avant de débuter l'AP, l'assemblée respecte une minute de silence en la mémoire des pongistes disparus depuis la dernière assemblée.

Le Président rappelle la situation critique qu'est celle de Serge D'Hebbout, au bout du rouleau d'une maladie qui l'a rongé. Il rappelle l'appel à l'aide des amis de Serge ; bien d'autres pongistes liégeois sont malheureusement dans une situation difficile et les pensées de l'assemblée vont à chacun, mais Serge est un véritable monument du tennis de table liégeois !

Le Président rappelle que l'assemblée provinciale de mai a amené un débat où la majorité des présents ont pris part ; toucher à l'interclubs est sensible pour tous les clubs. S'il reste convaincu qu'à moyen terme, la méthode actuelle n'est pas viable, le Président se félicite de voir les clubs entrer dans le débat et ce même si l'issue a été contraire à la volonté du comité provincial.

Il rappelle cependant qu'aucun appel « à l'aide » n'a suscité la moindre réaction de l'assemblée ; que ce soit sur la collaboration au CP, sur l'aide à la communication ou sur le poste vacant à l'AG de l'Aile Francophone, aucune réaction, aucun contact, aucune demande de renseignement n'est parvenue.

Il comprend les difficultés de chacun face aux obligations, mais rappelle qu'il ne faudra pas pointer du doigt le travail des membres du CP qui feront de leur mieux, mais ne tenteront pas l'impossible !

Enfin, s'il se réjouit des débats et des échanges, il regrette le ton agressif de certains représentants ; est-on dans un rapport de force syndicat/patronat, minorité/majorité, ... Les membres du CP sont aussi des amoureux du ping qui se mettent au service de l'ensemble des clubs et des joueurs et ils ne méritent pas d'être confronté au ton utilisé par certain.

Le Président remet officiellement les BREVETS aux clubs qui ont obtenu un label pour la saison 2014-2015. Il rappelle en quoi consiste la labellisation des clubs et invitent ceux-ci à rentrer leur candidature au moyen du formulaire fourni à l'accueil ou en téléchargeant celui-ci sur le site provincial.

Avant de passer la parole aux responsables provinciaux des matières sportives, le Président donne une explication sur la nouvelle méthode adoptée par l'AF sur la discipline ; le nouveau règlement judiciaire, envoyé par mail aux secrétaires des clubs, a été donné à l'accueil.

3. Rapport du Secrétaire.

Matière administrative (Dominique)

Il manque encore quelques compositions de comités. Il faut absolument mettre une personne au poste de vice-président dans chaque club.

Interclubs (Dominique)

Cette année, nous avons perdu 22 équipes. Il y a donc des séries incomplètes. Les séries à 11 auront donc 3 descendants donc le 11°,10°,9° avec des matchs de barrages pour les 9° et 10° afin d'être éventuellement repêchés. Dames : la 10° sera descendante et éventuellement repêchée.

Dominique proposera d'amener la 5° provinciale à 9 séries au lieu de 10 ; la décision sera prise lors de la prochaine réunion de CP.

Les feuilles de matchs doivent être encodées pour le dimanche à 10h et envoyées également par la poste le lundi.

Les feuilles de division 7 devront être également encodées sur le site.

Il n'y aura plus de finale francophone!

Pour les matchs de barrage, le programme informatique indiquera les joueurs qui peuvent y prendre part.

Les joueurs W-O entrent en ligne de compte également. Il faut donc bien encoder les feuilles des matchs "BYE".

En division 7, les joueurs " tout âge" ne peuvent pas être classés plus haut que E4.

En division jeunes, ils ne peuvent pas être âgés de plus de 12 ans.

Un joueur qui joue en division 7 et 8 ne peut pas jouer dans une autre équipe, la même semaine d'interclubs et doit être affiliés.

Compétitions individuelles et arbitrage (Bruno)

Arbitrage : Il y aura trois soirées de cours au mois d'octobre pour une nouvelle formation. Un arbitre d'un club doit faire au moins trois missions pour être considéré comme actif.

Coupe : Messieurs : clôture d'inscription le 5 octobre. La coupe se joue le mercredi.

Dames : clôture fin décembre.

Des points sont attribués à la labellisation pour les équipes participantes.

Une équipe absente par forfait reçoit une amende.

Les clubs peuvent postuler pour une soirée de coupe dans leur local.

Compétitions individuelles : 4 nouvelles compétitions sont mises en place et qui comptent pour un challenge et une journée finale. Elles reprendront l'appellation CP Tour.

4. Rapport du commissaire aux comptes.

Luc n'a pas encore pu rencontrer Alain FRAITURE.

5. Présentation des comptes et bilan de la saison écoulée.

Chaque club a reçu le détail des comptes.

Les comptes se présentent avec un boni de 1556,65€. L'assemblée provinciale marque son accord sur la répartition du boni, arrondi à 2000€, aux clubs, suivant leur nombre d'affiliés.

Les amendes sont en boni également à cause des nombreux forfaits généraux.

6. Décharge aux commissaires aux comptes et aux membres du C.P.

Décharge accordée.

7. Nomination des commissaires aux comptes de la saison suivante.

Alain FRAITURE se propose à nouveau.

Alain est élu par l'assemblée.

8. Présentation du budget de la saison suivante.

40,35€ par joueur affilié; 20,93€ pour un joueur à la mi-saison ou un affilié non-joueur et la licence A est à 5€.

L'Aile francophone attribue une somme de 3€ par affilié pour un nouveau projet. Le CPL a attribué cette somme à un emploi mi-temps comme entraîneur pour les tout petits.

Le trésorier fait une présentation rapide des comptes de l'Aile Francophone.

9. Approbation du budget de la saison suivante.

L'Assemblée approuve le budget pour la prochaine saison.

10. La balle en plastique.(Claude).

Elles seront officialisées et obligatoires lors de la saison 2015/2016 et ce pour toutes les divisions.

Cette saison, les clubs sont libres de jouer avec s'ils le désirent. Les balles d'entraînement seront disponibles qu'après janvier 2015.

Trois marques les proposent.

Les Thibars, les Stigas semblent meilleures.

11. Double appartenance

Il peut avoir trois joueurs en double appartenance par liste de force.

Ces joueurs ne peuvent remplacer qu'un joueur de même classement.

Date limite pour ces joueurs : 10 septembre.

12. Clôture par le Président.

Le Président souhaite à tous une bonne et belle saison.

Il rappelle les 50 ans du club de Fallais et la Coupe d'Europe Dames à Minerois !

Il se réjouit de voir le club phare de la Province, le TT Tiège, débuter le chantier de la construction de sa salle spécifique.